



# Tourcoing

**Hôtel de Ville**

10 place Victor Hassebroucq  
BP 80479  
59208 Tourcoing Cedex  
Tél. : 03 20 23 37 00  
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

**Objet :** Signature du marché 22.146 location de cabine mobile provisoire équipée d'un transformateur permettant la réalisation des travaux de réhabilitation du complexe sportif Léo Lagrange

## APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 & L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L 2122-22 du code Général de Collectivités Territoriales permettant la délégation de signature du Maire ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du code Général de Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté DCPAJI\_AR2022\_0088 portant délégation de signature au Premier Adjoint M. Vuylsteker ;

Vu la convention électricité avec l'UGAP référencée sous le numéro 21.101 ayant pour objet la fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés

Vu le code de la Commande Publique ; et notamment son article R2122-3 al 3 disposant que l'acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque les travaux, fournitures ou services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé, en raison de l'existence de droits d'exclusivité.

Considérant que par la délégation de pouvoir qui lui a été consentie par le Conseil Municipal, Madame la Maire est habilitée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget

Considérant le besoin de louer une cabine mobile provisoire pour une durée de 2ans, équipée d'un transformateur de 400kVA/20kV, permettant de réaliser les travaux de réhabilitation du complexe sportif Léo LAGRANGE.

### DECIDONS

**Article 1<sup>er</sup> :** De conclure un contrat de location avec ENEDIS sis au 464 avenue du Maréchal JUIN – centre 511 à BETHUNE (62400) et dont le numéro de SIRET est le 444 608 442

**Article 2** : Le contrat prend effet à compter de sa signature pour une durée de 24 mois.

**Article 3** : Le contrat est conclu pour un montant de 105 341,63 euros HT.  
Les dépenses résultant de l'exécution du marché seront imputées sur le budget communal.

Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

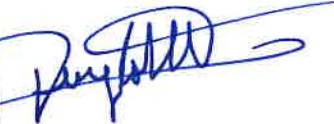
**Article 4** : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- La Maire et les services concernés pour application

A Tourcoing, le

24 NOV. 2022



  
Pour le Maire et par délégation  
Le Premier Adjoint  
**Jean-Marie VUYLSTEKER**

**DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de ladite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Publié sur le site de la Ville le :

24 NOV. 2022